

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, le 19 décembre 2016 à 18 h 30 sous la présidence du Maire Patricia RAICHINI.

PRESENTS : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BOUTIN Jean-François, PASCAL Romain, REYGADE Aline, HUCHET Pierrette, COUTANT Alain, BARDESSOLLE Patrick, HUOT Jean-Paul , BESSARD Jérémie, POUURET Annie

PROCURATIONS : BROUDICHOUX Serge à RAICHINI Patricia

ABSENTS : AUDOUIN Anne

EXCUSES : MARTIN Frédéric, DUMON Alain

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrick BARDESSOLLE a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 14 novembre 2016 adopté à l'unanimité.

DELIBERATION ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité

- De confirmer l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique pour une durée illimitée
- D'autoriser Mme le Maire à signer la nouvelle convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- D'autoriser Mme le Maire à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois ...) proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité.
- D'autoriser le coordonnateur et le syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter autant que de besoin auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison.
- D'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et, notamment pour les marchés d'énergies, sa répercussion sur le ou les titulaires des marchés conformément aux modalités de calcul de l'article 9 de la convention constitutive.
- De s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune de Petit-Palais et Cornemps est partie prenante.
- De s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés et à les inscrire préalablement au budget.
-

DISCUSSION ORGANISATION DES VŒUX 2017

La cérémonie des vœux aura lieu Vendredi 13 janvier 2017 à 19 H 00 à la salle Gaston Courret

Un cocktail dînatoire sera préparé par Monsieur Gilles CLION.

Mme le Maire charge la commission festivités de décorer la salle.

Le repas avec le personnel et les bénévoles des TAP aura lieu fin juin.

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture du Syndicat de l'Eau de la Vallée de l'Isle Tous les jours au public : 8 H 15 à 13 H 00

Permanence téléphonique de 14 H 00 à 17 H 30

Direction lundi matin de 9 H 00 à 13 H 00

Pas d'augmentation des tarifs.

Mme le Maire rappelle que la compétence du versement des contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est transférée à la CDC du GSE.

Concernant la construction du préau de l'école, le début des travaux semaine 51 pour l'implantation et semaine 8 pour la construction.

Monsieur PASCAL Romain a vu les entrepreneurs concernant les travaux du stade.

Des devis vont être envoyés.

Interdiction de tirer des feux d'artifice du 29 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017.

Concernant le local pour installer les livres, des devis vont être demandés pour faire les travaux de rénovation.

Une réunion publique organisée par le SIETAVI aura lieu le 9 mars 2017 à 19 H 00 à la salle polyvalente de Petit Palais concernant les cours d'eau. Un programme de travaux est prévu sur les 10 années à venir.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Fabienne VEYSSIERE demande s'il est possible d'installer des bacs afin de recycler les déchets verts et les pots dans les cimetières.

A étudier avec l'agent technique.

Monsieur Jean-Paul HUOT voir pour installer un ralentisseur au lieu-dit Sorillon

Mme le Maire rappelle que ce n'est pas en agglomération et c'est une départementale.

Voir pour installer le radar pédagogique.

Monsieur Jérémie BESSARD signale que le pré de Monsieur DUMON a été nettoyé.

Plainte des riverains de Mognac qu'un berger allemand est souvent sur la voie publique.

Mme le Maire fera parvenir un courrier aux propriétaires.

Madame Pierrette HUCHET demande si des rideaux ou des stores peuvent être installer aux portes de la salle polyvalente.

Mme le Maire se renseignera.

Madame Aline REYGADÉ fait part aux Conseillers que les personnes âgées qui ont reçues un colis remercient la Municipalité.

Monsieur Alain COUTANT demande s'il serait possible de faire installer le groupe sur un chariot ou une remorque.

A étudier.

Monsieur Jean-François BOUTIN fait des commentaires sur le compte rendu de la CDC du GSE.

Demande la création d'une commission du personnel

Après discussion un tour de table est fait Pour : 4 Voix – Contre : 2 Voix - Abstention : 6 Voix.

Monsieur Romain PASCAL signale que tous les panneaux de signalisations sont abîmés.

Affaissement de la chaussée en face de chez M. MOREAU au lieu-dit Queyrai.

Odeurs au village de Queyrai.

Il est porte-paroles des viticulteurs concernant les effluents dans les fossés.

Séance levée à 19 H 55